MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29/09/2023

L'ÉTAT DECLARE SANS SUITE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES POUR LA REMISE EN CONCESSION DE L'AEROPORT DE NANTES – ATLANTIQUE ET LANCERA UN NOUVEL APPEL D'OFFRES

La procédure d'appel d'offres pour la remise en concession de l'aéroport de Nantes – Atlantique, lancée par l'État en octobre 2019, s'est déroulée dans un contexte à tous points de vue inédit, les conséquences, notamment économiques, de la guerre en Ukraine succédant à celles de la crise sanitaire, qui a touché très durement le secteur du transport aérien.

L'État a décidé de déclarer sans suite pour un motif d'intérêt général tiré de l'insuffisance de concurrence la procédure d'appel d'offres en cours pour la remise en concession de l'aéroport de Nantes - Atlantique.

Un nouvel appel d'offres pour la remise en concession de l'aéroport sera lancé dans les meilleurs délais en tirant tous les enseignements de cette procédure. L'État relancera une procédure qui tiendra compte des conséquences de la crise sanitaire sur le trafic, du renforcement nécessaire des exigences environnementales et, avant tout, des attentes des acteurs locaux. À cette fin, une consultation des élus et des acteurs économiques du territoire sera conduite dans les prochaines semaines sous l'égide du Préfet de région pour recueillir les propositions d'amélioration à apporter au projet.

L'État examinera par ailleurs avec le concessionnaire actuel la réalisation d'investissements urgents pour améliorer la qualité de service de la plateforme.

L'État réaffirme son attachement à ce que l'aéroport de Nantes - Atlantique puisse répondre aux besoins de mobilités du territoire, tout en répondant aux exigences de sécurité, environnementales, et de qualité de service renouvelées.

Retrouvez en ligne le communiqué de presse

Contacts presse
Service presse de M. Christophe Béchu,
ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Tél : 01 40 81 78 31
Mél : communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr

Service presse de Clément Beaune,
ministre délégué chargé des Transports

Tél : 01 40 81 12 28
Mél : presse.mt@transports.gouv.fr

Désinscription ici